

# **De l'organisation communautaire à la formation religieuse dans le contexte de la migration : changements et tendances dans le champ religieux islamique entre le Maroc, l'Europe et l'Italie**

*Mohammed Khalid Rhazzali*

Université de Padoue

*Nicola Di Mauro*

Université de Naples « L'Orientale »

Le champ religieux islamique italien, après un demi-siècle d'histoire, semble connaître une phase décisive pour son avenir. La priorité ne semble plus être l'organisation communautaire mais l'accès à la production et à la transmission des savoirs religieux. Dans cette contribution, l'objectif est d'identifier 1. changements et tendances en cours dans le champ religieux islamique national en se référant au rôle joué par les marocains en/d'Italie et les politiques migratoire du royaume du Maroc; 2. quel type d'orientation religieuse s'affirme plus efficacement dans cet espace transnational.

## **Introduction**

La présence des musulmans en Italie à l'époque contemporaine a une longue histoire à son actif. Les premières communautés islamiques se sont formées à partir des années 1970 et se sont initialement caractérisées sur le plan religieux, au moins partiellement, grâce à l'action concrète menée par de catégories d'acteurs à divers niveaux : les acteurs étatiques de certains pays à majorité islamique à travers leurs missions diplomatiques dans la capitale italienne et dans la Cité du Vatican, et d'autre part, les étudiants musulmans qui, à partir des villes universitaires les plus importantes, ont commencé à prendre en charge la

question de la représentation et de l'organisation dans l'espace public de l'islam émergent dans leurs contextes urbains (Allievi et al., 2017 ; Pace & Rhazzali, 2018).

Si la migration issue des pays à majorité musulmane remonte aux années 1970 avec l'arrivée d'étudiants et de réfugiés politiques, en particulier d'Iran (Saint-Blancat, 1988), c'est à partir du début des années quatre-vingt-dix que le flux en provenance de ces pays commence à être très significatif, tant sur le plan quantitatif que qualitatif : les motifs de résidence se diversifient et les raisons familiales deviennent le principal instrument utilisé par les migrants pour arriver régulièrement en Italie, ce qui a eu un impact considérable sur le processus de stabilisation des migrants musulmans, et pas seulement, sur le territoire italien. Les communautés islamiques ont donc augmenté en nombre, changé de composition et, grâce à la naissance et à l'action d'organisations islamiques à l'échelle locale, régionale et nationale, ont progressivement posé de nouvelles questions aux institutions et à la société italienne en général. Elles ont ainsi entamé des revendications en termes de pleine actualisation des droits de la liberté religieuse qui, bien que prévus par le système juridique italien, n'ont pas trouvé jusqu'à présent leur pleine application en raison d'une discordance entre les principes établis par la Constitution et les dispositifs législatifs et pratiques réglementaires qui a donné lieu à un vide réglementaire non encore comblé par l'action du législateur et des gouvernements de la République de l'après-guerre à aujourd'hui (Naso, 2018).

Plus particulièrement, on peut affirmer qu'au cours des deux dernières décennies, l'enracinement accru de la présence islamique avec la consolidation des agrégations communautaires, tant dans les villes que dans les communes des provinces moins peuplées<sup>1</sup>, et le renouvellement de leur leadership ont conduit à l'émergence, avec une force croissante, de besoins plus étroitement liés à la dimension religieuse. Parmi celles-ci figure la question complexe de la formation des imams et des chefs religieux et, plus généralement, de la production et de la transmission des connaissances religieuses dans une région qui n'est pas traditionnellement islamique comme l'Italie, mais qui a été investie par divers acteurs concurrents, produisant une réalité difficile à interpréter pour les acteurs institutionnels et politiques et qui, en raison de la rhétorique sécuritaire systématique avec laquelle la question de l'islam et des musulmans est traitée, finit par adopter des attitudes contradictoires avec le principe de neutralité de l'État. Un exemple en est le dernier projet de loi concernant « la formation et les

<sup>1</sup> Le plus récent bilan officiel du nombre de communautés islamiques en Italie remonte à 2016 : le ministère de l'Intérieur estimait alors la présence de 1251 lieux de culte et mosquées.

<sup>2</sup><https://www.agensir.it/italia/2016/11/17/in-italia-1-251-luoghi-di-culto-islamico-panorama-fluido-privo-di-una-normativa-quadro/> (dernier accès le 3 septembre 2023).

activités des imams et la création du Conseil national des imams »<sup>2</sup>, qui configure le ministère de l'intérieur comme institution responsable de l'organisation de l'islam et de ses autorités.

C'est précisément dans cette perspective analytique que se situe l'objectif de cette contribution<sup>3</sup>, avec un regard particulier sur les communautés islamiques formées par les musulmans issus de la migration marocaine et leurs fils, ainsi que sur l'action de l'État marocain dans le champ religieux islamique italien. Dans ce champ, en effet, les véritables protagonistes sont les responsables, les imams et les leaders issus de la migration marocaine, qui interviennent avec de plus en plus de force et de ténacité, en mobilisant, face à la carence des ressources symboliques et matérielles qui pourraient provenir du système national italien des droits religieux, les institutions du Royaume du Maroc chargés des politiques migratoires à l'étranger, au point de justifier de parler du processus de *marocanisation* au moins d'une partie de l'islam d'Italie ou, plus précisément, du champ religieux islamique italien, qui demeure dans son ensemble un champ à disputer (Di Mauro, 2021 ; Rhazzali & Di Mauro, 2022).

L'analyse que nous proposons, qui repose sur une enquête exploratoire<sup>4</sup> et qui s'intéresse au cadre complexe lié aux mouvements migratoires entre le Maroc et l'Europe et à la circulation des discours et des pratiques religieuses musulmanes entre les deux rives de la Méditerranée, nous permet de nous rendre compte de : 1. comment la religion islamique constitue une formidable ressource que les acteurs religieux peuvent mobiliser pour mieux se positionner dans la structuration du champ religieux islamique italien caractérisé par d'incessants conflits internes ; 2. Quel type d'orientation religieuse s'affirme plus efficacement dans cet espace en vertu d'un accès plus efficace au capital et au savoir religieux et aux formes de sa transmission ; 3. Quels sont les processus transnationaux qui affectent la structuration du champ religieux islamique italien qui, après presque un demi-siècle de présence de l'islam dans l'espace public, semble traverser une phase décisive pour son propre avenir.

<sup>2</sup> <http://documenti.camera.it/leg18/pdl/pdf/leg.18.pdl.camera.2880.18PDL0129670.pdf> (3 septembre 2023).

<sup>3</sup> Contributions des auteurs : conceptualisation de la recherche M.K.R. et N.D.; cadre théorique N.D. ; méthodologie M.K.R; collecte des données M.K.R. et N.D; analyse des données M.K.R. et N.D; rédaction - préparation de la première version N.D. ; révision et édition, M.K.R.; supervision, M.K.R. Tous les auteurs ont lu et approuvé la version publiée du chapitre.

<sup>4</sup> Dans le cadre du projet « Arriver en Europe, partir d'Europe : trajectoires marocaines et turques », financé par le programme Erasmus Plus (Call 2019 Session 1 KA2 - Coopération en matière d'innovation et d'échange de bonnes pratiques).

## Espace et champ. Processus transnationaux et islam italien

Pour notre étude, comme d'ailleurs pour de nombreuses recherches sur la migration et les processus de transformation qui y sont liés, l'unité d'analyse la plus appropriée est l'unité globale. Il s'agit d'analyser la circulation des savoirs et des pratiques - religieuses d'ailleurs - qui présente un certain degré d'intégration systémique (Conrad, 2016). Le cas que nous examinons, à savoir les processus liés à la formation religieuse dans le cadre de l'établissement d'un nouveau leadership politico-religieux des communautés musulmanes d'Italie, avec une référence particulière aux musulmans issus de l'immigration marocaine et à l'action du Royaume du Maroc, fait partie d'un phénomène plus large. Il s'agit de ce que Green a défini comme l'islam mondial, c'est-à-dire l'ensemble des doctrines et des pratiques promues au niveau transnational par les activistes, les organisations et les États à l'ère de la mondialisation (Green, 2020).

L'échelle à laquelle nous certifions notre analyse est donc l'échelle transnationale, mais une précision s'impose d'emblée : il ne s'agit pas de s'intéresser aux connexions entre différents espaces nationaux - pays d'origine et pays d'arrivée - mais au franchissement de leurs frontières et, surtout, à la création d'un espace d'intervention produit par la relation entre les sujets qui l'habitent. L'espace transnational que nous considérons, entre le Maroc, l'Europe et l'Italie, est un espace dense ; de multiples acteurs (sociaux, religieux, institutionnels, politiques) contribuent à le façonner et il existe de multiples interférences entre eux et l'espace lui-même (Lacroix, 2003 ; 2014). De ce point de vue, notre analyse sera nécessairement partielle puisque nous ne nous intéresserons qu'à quelques acteurs sociaux (une partie des communautés islamiques marocaines en Italie et le dispositif institutionnel du Royaume). Pourtant, par ce biais, il est possible de mettre en évidence certaines spécificités qui contribuent à la structuration du champ religieux islamique en Italie, dont les dynamiques dépassent les frontières nationales italiennes.

Le champ religieux est traversé de relations, de conflits et de compétitions, d'enchevêtrements et d'alliances (Bourdieu, 1971). Les rapports de force en son sein entre des sujets ayant des perspectives, des objectifs et des orientations différents déterminent des changements constants qui recomposent continuellement ses fondements. En outre, dans le champ religieux islamique italien, le capital religieux constitué par la production et la transmission de connaissances et de pratiques, et donc aussi par la formation religieuse, est rare. C'est pourquoi les communautés islamiques en Italie cherchent et trouvent des ressources religieuses en dehors des frontières nationales, des ressources souvent proposées et fournies par des acteurs religieux transnationaux (qu'il s'agisse d'organisations, de mouvements ou d'États). Grâce à l'interaction de ces acteurs,

le champ tend à s'étendre. Dans le cadre du champ religieux islamique italien, nous examinons ici la relation entre certains sujets, une partie des communautés islamiques marocaines ou d'origine marocaine, et l'appareil institutionnel du Royaume du Maroc, une relation que nous considérons comme significative car, dans l'intersection d'intérêts différents, les conditions de nouveaux équilibres se déterminent.

L'espace et le champ sont les éléments heuristiques qui nous permettent de mieux identifier les changements et les tendances liés à l'expérience des musulmans en Italie, de saisir la question des conflits entre les organisations islamiques qui, par rapport à d'autres sujets, ont déterminé et déterminent, au moins en partie, l'avenir de l'islam italien dans son ensemble.

## **La « matière » du conflit**

L'islam est désormais, d'un point de vue numérique, la deuxième confession religieuse en Italie après l'Église catholique (Caritas-Migrantes, 2022). Selon le dernier rapport de Caritas-Migrantes sur la population étrangère en Italie, les musulmans étrangers résidant dans le pays au 1er janvier 2022 sont au nombre de 1,5 million, soit 29,5 % du nombre total de citoyens étrangers, ce qui représente une augmentation de 2,4 % par rapport à l'année précédente. Toutefois, ce chiffre ne tient pas compte des musulmans de nationalité italienne. Tant qu'il n'y avait qu'un petit nombre de personnes naturalisées italiennes, le chiffre total ne variait que de quelques milliers, mais à présent que l'on estime à 1,2 million le nombre de musulmans italiens en 2021, ce chiffre a doublé et l'estimation totale des musulmans<sup>5</sup>, citoyens et non-citoyens, est de 2 753 000 pour la même année. Parmi eux, les musulmans d'origine marocaine constituent la composante numériquement la plus importante : au 1er janvier 2022, l'Italie comptait 420 172 Marocains, soit une baisse de 2 % par rapport à l'année précédente. À ce nombre, il faut ajouter celui des citoyens naturalisés (qui conservent encore la double nationalité) : en faisant une estimation sur la base des données de l'Institut National de statistique (ISTAT) sur les acquisitions de nationalité, on peut dire que d'ici 2023, il y aura environ 250 000 Italo-Marocains.

Les musulmans issus de la migration marocaine ont progressivement assumé un rôle de plus en plus important dans les organisations islamiques et donc dans le domaine religieux islamique italien. Bien que depuis les années 1970 et de plus en plus au cours des décennies suivantes, leur nombre ait été important par rapport à d'autres communautés, cette prédominance est intervenue assez tardivement en raison de la nature même de la migration marocaine, une migra-

<sup>5</sup> <https://www.lenius.it/musulmani-in-italia/> (dernier accès juin 2023)

tion de travailleurs - comme c'est d'ailleurs le cas pour la grande majorité des étrangers - dont les besoins religieux sont apparus de plus en plus clairement au cours de la longue période du processus d'installation en Italie.

### **Les communautés musulmanes. Espaces et acteurs**

Au cours des années 1970, au début de l'histoire de l'islam en Italie aux XXe et XXIe siècles, ce sont les étudiants musulmans venus principalement du Moyen-Orient et les acteurs étatiques des pays à majorité islamique qui ont été les protagonistes dans le domaine religieux islamique. On peut dire, en simplifiant, qu'il y a deux acteurs islamiques les plus représentatifs de cette première phase : l'USMI (Union des étudiants musulmans d'Italie) et le CICI (Centre Culturel Islamique d'Italie). La première est née à l'université de Pérouse en 1971 ; elle était principalement active dans le Nord, mais avec d'importants noyaux également dans le Sud ; elle a contribué à l'ouverture de plusieurs salles de prière dans le but de renforcer l'identité islamique des étudiants musulmans (en particulier des Syriens, des Palestiniens et des Jordaniens) ; sur son initiative est née l'UCOII (Union des communautés islamiques d'Italie), une organisation islamique pendant longtemps - et encore aujourd'hui - parmi les plus représentatives.

Le CICI, basée dans la Grande Mosquée de Rome inaugurée en 1994, est le seul organisme islamique reconnu comme « organisme moral » par le décret présidentiel n° 712 du 21 décembre 1974 ; elle est considérée comme le lieu d'expression de l'islam des États (le personnel diplomatique des pays à majorité islamique participe directement à son administration) ; l'Arabie Saoudite a joué un rôle fondamental dans sa fondation ainsi que dans le financement et la construction de la mosquée. Ces deux sujets, ayant accès - bien qu'à un degré différent - au savoir religieux, à la connaissance et aux ressources, sont très différents de la réalité de l'associationnisme islamique au niveau local, souvent organisé autour d'un imam émergent dans les rangs de ses compatriotes (Rhazzali, 2018), une personne sans formation religieuse précise qui devient un point de référence pour une communauté pour des raisons pratiques dictées par la nécessité de pratiquer le culte, souvent engagée dans les activités les plus diverses et en particulier la commercialisation de produits halal (Rhazzali, 2019).

Dans cette phase initiale, le conflit intracommunautaire n'était pas encore évident, mais on peut dire que les deux formes politico-religieuses qui allaient être les protagonistes de ce même conflit dans les décennies suivantes commençaient à se dessiner : d'une part, le soi-disant islam des mosquées, l'islam par le bas, qui était structuré en organisations nationales, parmi lesquelles l'UCOII avec une orientation qui se référait à l'élaboration des Frères musulmans ;

d'autre part, l'islam des États qui participaient à la construction du champ religieux islamique italien à l'intérieur et au-delà du CICI.

À partir des années 1990, les organisations islamiques ont pris en charge les demandes des communautés, principalement en ce qui concerne la nécessité d'une reconnaissance formelle à l'échelle nationale, entamant une longue phase d'interlocution et de relations avec les institutions républicaines qui dure encore aujourd'hui. Outre l'UCOII, les années 1990 ont vu la naissance de la COREIS (Comunità Religiosa Islamica Italiana), l'organisation de référence des musulmans italiens, des convertis, l'« instrument séculier de la confrérie Aḥmadiyya-Idrisiyya-Shādhiliyya en Italie » ainsi qu'un exemple de soufisme guénoumien-traditionnaliste (Piraino, 2016, p. 164). L'UCOII, le COREIS et le CICI, précisément au cours de la dernière décennie du XXe siècle, ont mis la question de la reconnaissance formelle (en italien, l'*Intesa*) de l'Islam sur la table du gouvernement italien, en présentant des propositions d'accord, afin de concrétiser, également dans le cas de l'Islam, l'instrument prévu par l'article 8 de la Constitution pour réglementer les relations entre l'État et les confessions religieuses autres que la confession catholique. En fait, l'Islam et ses organes représentatifs n'ont toujours pas d'accord avec l'État italien. Sans entrer dans le débat sur le vide juridique existant, ce que nous voudrions souligner ici, c'est qu'à ce stade, le conflit intracommunautaire devient plus évident : il s'agit d'un conflit concernant la représentativité des organisations islamiques à l'échelle nationale, qui s'est poursuivi au cours des décennies du XXIe siècle. Chacune des organisations s'est appuyée sur une légitimité spécifique : le CICI sur sa légitimité institutionnelle, étant le seul « organisme moral » islamique officiellement reconnu ; le COREIS sur la légitimité de la nationalité italienne de ses membres ; l'UCOII sur la force légitimant de la quantité, étant l'organisation qui a fédéré de plus en plus de centres islamiques à travers le pays.

L'évolution constatée pendant les premières décennies du troisième millénaire a vu cet équilibre se modifier depuis 2012 avec l'entrée dans le champ d'un nouveau sujet, la Confédération Islamique Italienne (CII), qui a choisi comme base de légitimation de son action, mais aussi comme espace exclusif, la réalité de l'Islam des communautés représentées par les leaders issus de la migration marocaine.

### **Le champ religieux islamique italien et l'islam « marocain »**

Bien que l'inauguration de la Confédération Islamique Italienne (CII) ait eu lieu en 2012 avec une certaine couverture médiatique et avec l'implication des institutions italiennes et de celles du Vatican, ce ne sont pas tous les chercheurs qui ont saisi le potentiel du nouveau sujet en ce qui concerne le changement du

scénario représentatif de l'islam et la construction rapide d'un certain capital symbolique avec lequel modifier les équilibres internes d'un champ religieux islamique qui était déjà assez controversé. En particulier, toujours en 2014, Conti a analysé le « degré d'insertion » de l'islam dans le contexte italien et s'est attardé sur le rôle des leaders marocains, reconstruisant ainsi la scène italienne :

À partir de la fin des années 1990, les salles de prière ouvertes par des travailleurs sont de plus en plus nombreuses, faisant souvent référence à un groupe idéologique, national ou linguistique particulier. La majorité des mosquées à caractère national marocain ont par contre été ouvertes au cours de la dernière décennie. Le « retard » de l'islam marocain peut s'expliquer d'une part par le fait que pendant longtemps, la dimension religieuse n'était pas une priorité pour les migrants marocains, et de l'autre, par la nouvelle politique du Maroc en Italie, notamment avec l'objectif de les soustraire à l'influence de l'UCOII. Mais c'est plus encore le processus d'insertion dans la société italienne qui distingue les étudiants des travailleurs et, plus généralement, les Moyen-orientaux, liés à l'UCOII, des Magrébins, généralement marocains. Les premiers ont reçu un accueil bien plus « chaleureux » et se sont intégrés bien plus facilement que ceux qui sont arrivés plus tard à la recherche d'un travail, dans un environnement déjà dominé par un discours islamophobe et/ou anti-islamique. (Conti, 2014, p. 81).

En réalité, si nous prêtons attention à l'action du Royaume du Maroc et des communautés marocaines dans le domaine religieux islamique italien, il s'avère que dès la première décennie du XXI<sup>e</sup> siècle, nous assistons à leur dynamisme croissant qui s'intensifie au cours de la décennie suivante. En résumé, l'action de l'État marocain s'est développée, grâce à son arrangement institutionnel complexe, sur trois fronts : au sein de la CICI dont elle a assumé le leadership en profitant également du vide laissé par le désintérêt du Royaume saoudien, en agissant au niveau diplomatique et, en même temps, en renforçant les relations avec les communautés marocaines (Rhazzali & Di Mauro, 2022) et en 2012, comme nous l'avons déjà mentionné, la Confédération (CII) a été fondée, également pour contrebalancer l'influence de l'UCOII et favoriser l'affirmation d'une orientation se référant au traditionalisme malikite.

En l'espace de quelques années, cet acteur, comme le relève la recherche menée par l'unité de Padoue (Rhazzali & Equizi, 2013) dans le cadre d'une recherche visant à cartographier les lieux de prière des religions autres que le catholicisme<sup>6</sup>, a atteint les niveaux de l'UCOII en termes d'ampleur de son réseau, devenant l'une des organisations islamiques les plus représentatives. Cependant,

<sup>6</sup> Un projet financé par le programme PRIN du ministère italien de l'université et de la recherche et coordonné par Enzo Pace (2013).



elle ne confédère quasiment que des associations islamiques, des mosquées et des centres islamiques principalement animés par des musulmans marocains ou d'origine marocaine. Il ne s'agit plus seulement de travailleurs migrants, mais aussi d'étudiants, de professionnels, d'entrepreneurs, nés et grandis en Italie et ayant un certain degré d'activisme religieux, auxquels la nouvelle organisation parvient à fournir un cadre institutionnel et un soutien matériel.

Cependant, le capital humain et social provenant de la migration marocaine dépasse de toute évidence le cadre qui a été esquissé par la CII, et par conséquent, de nombreux musulmans marocains, en cohérence avec leurs différentes trajectoires personnelles, orientations et positions politiques ou politico-religieuses, restent affiliés à d'autres organisations islamiques. Parmi elles, précisément l'UCOII dont certains composent également sa classe dirigeante - depuis 2018, l'organisation est présidée par l'italo-marocain Yassine Lafram - témoignant de l'existence d'un conflit multiple et imbriquée dans le champ religieux islamique italien, parmi les communautés marocaines en Italie, dans un espace transnational animé par ce que on pourrait appeler islam « marocain », c'est-à-dire, précisément, « la discorde dans l'expérience religieuse de multiples positions et orientations qui ont le Maroc comme champ principal de formation et d'expression mais qui agissent sur des dimensions multiples » (Di Mauro, 2021, p. 154-155).

Si l'on circonscrit l'analyse au champ religieux islamique italien, on peut affirmer que le conflit sur la représentativité des organisations islamiques s'est poursuivi jusqu'à aujourd'hui, avec un rôle croissant joué par les communautés marocaines et les institutions de l'État marocain. Ce dernier a soutenu une version précise de l'islam, la version officielle du Royaume, qu'il qualifie lui-même de « modérée »<sup>7</sup> et qui, pour cette raison, est considérée comme plus compatible avec le contexte européen - et italien en particulier - que d'autres orientations ou versions. Le conflit ne porte donc pas seulement sur la représentativité des organisations islamiques, mais aussi sur la légitimité des pratiques et des connaissances religieuses qui sont diffusées et transmises dans un espace minoritaire pour les musulmans.

L'action, déterminée dans son objet et constante dans le temps, des institutions marocaines semble favoriser un processus qui subvertit en partie les attentes cultivées par les observateurs des sciences sociales jusqu'à il y a quelques décennies. En effet, on pourrait prévoir que le processus de désethnicisation que les populations migrantes tendent à subir au cours de leur installation pourrait également affecter la composante marocaine de l'émigration arabe et nord-afri-

<sup>7</sup> La définition figure à l'article 1 de la Constitution du Royaume. La version française peut être consultée à l'adresse suivante : [http://www.sgg.gov.ma/Portals/0/constitution/constitution\\_2011\\_Fr.pdf](http://www.sgg.gov.ma/Portals/0/constitution/constitution_2011_Fr.pdf) (juin 2023).

caine en général. C'est ce qui s'est produit et se produit à bien des égards en ce qui concerne de nombreux aspects de l'évolution socioculturelle des Marocains d'Italie.

Toutefois, dans la concurrence acharnée entre les différentes offres politico-religieuses et face à l'absence substantielle de politiques publiques italiennes, l'initiative institutionnelle du Maroc a fini par représenter le lieu d'atterrissage le plus certain pour des communautés désireuses de valoriser leur italianité désormais acquise, mais également en quête d'une reconnaissance et d'un soutien qui tardent à arriver de la part du pays dont elles font désormais partie intégrante. Les institutions marocaines finissent ainsi par exporter l'islam de leur tradition « modérée » comme une formule culturelle et religieuse adaptée à l'islam italien, déclenchant un processus de convergence maghrébine, associant Tunisiens, Algériens, Africains à sa proposition et se proposant en Europe comme une alternative fiable aux dérives extrémistes de l'islam politique.

## **Quel islam ? Culture religieuse, figures d'autorité, modes de formation**

Les leaders qui tentent aujourd'hui de représenter la réalité de l'Islam sont composés d'étudiants, de professionnels, d'entrepreneurs et de travailleurs musulmans qui sont nés et ont grandi en Italie. Ils maîtrisent la langue, connaissent le système juridique italien et possèdent d'importantes références culturelles, ce qui est indispensable à l'organisation de leurs agrégations religieuses et à leur responsabilité dans les relations entre les communautés et les institutions. Cependant, ils n'ont pas eu - du moins pas encore pleinement - un accès facile à la formation purement religieuse utile pour structurer un nouveau leadership fort à la tête des organisations islamiques, contrairement à une partie minoritaire mais très active de ce que l'on appelle la première génération. Pour combler cette lacune, il a fallu s'appuyer sur des acteurs transnationaux, des organisations et des États qui ont fourni des ressources, des capitaux et des connaissances religieuses. C'est le cas de l'UCOII, qui se réfère directement et indirectement aux réseaux transnationaux des Frères musulmans, de la Fédération des Organisations Islamiques en Europe (FOIE) et de l'European Council for Fatwa and Research (EFCR), ce dernier étant un acteur clé dans la production du fiqh al-aqaliyyat avec un impact important à l'échelle mondiale<sup>8</sup>. L'UCOII s'est également dotée récemment d'organisations autonomes et parallèles dédiées à la

<sup>8</sup> Par fiqh al-aqaliyyat, on entend la jurisprudence des minorités, qui a fait l'objet de nombreuses contributions universitaires. Pour un aperçu général, voir Caeiro, 2010 ; De Angelo, 2013 ; De Angelo & Tolino, 2017.

production et à la transmission du savoir religieux. Il s'agit, par exemple, de l'Association des imams et des guides religieux en Italie et, pour ce qui nous intéresse le plus, de l'Institut italien d'études islamiques et humanistes Bayan, basé en province de Vérone, inauguré en mars 2023, dont le premier objectif est de « Former et qualifier les imams et les guides de manière intégrée pour répondre aux besoins des musulmans d'Italie et d'Europe »<sup>9</sup>. Le défi d'un parcours académique est donc lancé et va un peu au-delà des programmes de formation civique-religieuse développés en partenariat avec les universités et institutions italiennes, marqués par les exigences de reconnaissance publique (Schiavinato, 2017) plutôt que par la nécessité d'une éducation exclusivement religieuse pour les musulmans en/d'Italie.

A cet égard, le Royaume du Maroc, à travers son complexe dispositif institutionnel et en collaboration avec une partie des communautés marocaines en Italie, a proposé et fourni des ressources religieuses et des programmes d'investissement et de formation axés sur sa version officielle de l'Islam, qui, en plus de se auto-définir modérée, repose sur l'institution de l'Imarat al-Mouminine : le Roi, prince des croyants, assure à ses sujets, partout où ils se trouvent, une protection religieuse sur la base de l'école juridique malikite, de la tradition soufie et de la doctrine asharite, piliers de la version officielle de l'Islam du Royaume. L'Imarat al-mouminine, exprimée dans l'article 41 de la Constitution, est garantie par l'exercice des fonctions du Roi en tant que Président du Conseil Supérieur des Oulémas, seul organe habilité à émettre des fatwas. Au sein de ce Conseil, le Président du Conseil Marocain des Oulémas pour l'Europe, créé en 2008, assume le rôle de conseiller. Il s'agit de l'une des nombreuses institutions du Royaume qui, dans le cadre des politiques concernant les citoyens marocains résidant à l'étranger, s'occupent de la production, de la transmission et de la circulation des savoirs religieux en Europe (et ailleurs)<sup>10</sup>. En collaboration avec la CII, le Conseil Marocain des Oulémas pour l'Europe a organisé plusieurs sessions de formation destinées principalement aux imams et aux jeunes de l'organisation. Le Royaume, avec ses autres institutions, du Ministère des Habous et des Affaires Islamiques - de nomination royale directe - à la Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'Étranger, finance des bourses pour de courtes périodes d'études au Maroc, organise des programmes courts d'apprentissage de la langue et de la culture arabo-marocaine en Italie et y envoie du personnel religieux, des imams et des prédicateurs pendant le mois de Ramadan pour des moments de confrontation et de formation. Au-delà de cette politique de renforcement de l'identité marocaine également à travers des moments de for-

<sup>9</sup> <https://www.bayan-edu.it/obiettivi/> (juin 2023).

<sup>10</sup> En ce qui concerne les politiques migratoires relatives aux Marocains résidant à l'étranger, on peut parler d'une véritable prolifération institutionnelle. A ce sujet, voir Di Mauro, 2021.

mation religieuse, ce qu'il est important de souligner ici, c'est un certain degré d'implication directe des acteurs institutionnels du Royaume du Maroc dans le champ religieux islamique italien, à travers la mobilisation de ressources sur le terrain, qui sont mises à la disposition des leaders d'origine marocaine utilisés pour construire toujours plus du capital symbolique utile pour se positionner mieux par rapport à leurs concurrents sur la scène publique et pour être plus accrédités auprès des institutions de l'État.

À cet égard, nous rapportons quelques faits saillants qui, à notre avis, inscrivent l'action de l'État en collaboration avec une partie des communautés marocaines en Italie, dans le cadre du conflit pour le contrôle de la formation religieuse non seulement des Marocains mais en général des Musulmans en-/d'Italie. En septembre 2017, un accord-cadre de coopération a été signé entre l'Université de Sienne et l'Université Al Quaraouiyine de Fès (une institution éminente liée au ministère des Habous et des Affaires islamiques du Royaume du Maroc). L'objectif était de mettre en place un cours académique (licence de trois ans) pour la formation des professionnels de la religion. Le parcours n'a jamais été lancé et la coopération entre les deux universités (avec deux autres : Université de Sienne pour les Étrangers et Al Akhawayin University Ifrane MA) a épousé le noyau thématique sur le pluralisme, la prévention de la radicalisation et l'inclusion socioculturelle, grâce au programme MUR-OCI lancé par le ministère italien de l'Université et la Recherche qui a permis aux partenaires de mettre en œuvre le projet RORDWARD<sup>11</sup> en trois ans (2019-2021). Néanmoins, la tentative initiale représentait une innovation significative qui soulevait des questions centrales concernant la légitimité à s'occuper de la formation « théologique » musulmane au sein de l'institution universitaire publique. La question reste suspendue pour le moment, malgré les bonnes relations entre l'Italie et le Maroc, y compris en termes de gestion conjointe du champ religieux islamique italien.

Une expérience très importante, toujours dans le cadre du programme MUR-OCI que nous venons de citer<sup>12</sup>, a été celle du projet Prévention et Interaction dans l'Espace Trans-Méditerranéen-PriMED. Dans ce cas, le Royaume du Maroc a joué un rôle important sans toutefois l'assumer directement à travers son appareil institutionnel. Son implication a été assurée grâce à l'adhésion au projet, en tant que partenaires, de quatre universités marocaines, du CICI et du

<sup>11</sup> <https://www.forwardproject.unisi.it/> (octobre 2023).

<sup>12</sup> Trois projets, liés aux réseaux d'universités en Italie et dans la région des pays de l'OCI (appel à propositions « Création de réseaux universitaires italiens dans le cadre de la mise en œuvre d'accords de coopération entre les universités italiennes et celles des États membres de l'OCI »), ont été éligibles à ce financement : <https://www.miur.gov.it/-/approvazione-graduatoria-nell-ambito-del-bando-di-concorso-costituzione-di-reti-universitarie-italiane-in-attuazione-di-accordi-di-cooperazione-tra-le> (octobre 2023)

CII<sup>13</sup>. Les activités ont duré trois ans, de 2019 à 2021, et comprenaient, outre les activités purement académiques, la mobilité des enseignants et des étudiants et la formation sur l'islam des cadres et des opérateurs de tous les secteurs publics (école, santé, social, prison et sécurité), des actions en coopération avec les universités de l'OCI et les organisations musulmanes en Italie pour développer et mettre en œuvre des cours de formation pour les cadres, les imams et le personnel religieux « pour l'intégration de leurs fonctions en Italie »<sup>14</sup>. La nature même de PRIMED, projet financé dans le cadre des politiques de prévention de la radicalisation, relève d'une approche sécuritaire, malgré l'effort des institutions gouvernementales italiennes d'identifier le ministère de l'Université comme responsable du projet, contrairement à tous les autres pays européens, marqués à l'époque par des actes de terrorisme, qui ont choisi le ministre de l'Intérieur. Mais au-delà, ce qu'il nous intéresse de souligner ici, c'est le partenariat entre les institutions italiennes et les acteurs liés au Royaume dans le domaine de la formation religieuse qui permettent au Maroc et à une partie des communautés marocaines de participer avec ténacité et de manière significative dans le cadre de la compétition en cours dans le champ religieux islamique italien.

Les actions dans ce sens n'ont pas cessé à ce jour et d'autres projets, suspendus ou en cours de réalisation, continuent d'être soutenus, même matériellement, par le Royaume du Maroc. C'est ce que révèle notre enquête de terrain auprès des communautés marocaines et de diverses personnalités institutionnelles marocaines. Le premier concerne la création d'un institut des sciences islamiques au CICI (à la tête de la Grande Mosquée), qui semble être suspendu pour le moment en raison également du départ de l'ambassadeur en Italie, Hassan Abouyoub, qui a été un fervent partisan du projet et l'un des protagonistes de l'action du Royaume dans le domaine religieux islamique italien. Le second concerne le projet de centre culturel multifonctionnel dans l'ancien complexe industriel Fonderia Nebiolo à Turin, présenté par la CII et approuvé par le conseil communal en décembre 2022. Comme on peut le lire dans le communiqué de presse de la Confédération, une attention particulière sera accordée aux services destinés aux étudiants universitaires (résidences universitaires, salles d'études, bibliothèques, etc.)<sup>15</sup>. Il n'est pas exclu que dans l'évolution éventuelle du projet, la réalisation de cours de formation religieuse soit prévue.

<sup>13</sup> <https://primed-miur.it/partner-universitari-oci/> (octobre 2023)

<sup>14</sup> <https://primed-miur.it/obiettivi-general/> (juin 2023).

<sup>15</sup> Le communiqué est disponible sur le lien suivant : <http://www.conf-islamica.it/confederazione-islamica-italiana/nascita-di-un-nuovo-centro-culturale-polifunzionale-presso-ledificio-ex-nebiolo-di-torino/> (juin 2023).

## Conclusions

Les initiatives d'éducation religieuse rapportées jusqu'à présent ne sont qu'une partie de celles produites par les différents acteurs qui peuplent le champ religieux islamique italien, qui, comme cela a été souligné à plusieurs reprises, dépasse la dimension nationale grâce à l'action des acteurs religieux, qu'il s'agisse de réseaux transnationaux, d'organisations ou d'États. Ce n'était pas le lieu d'inclure dans l'analyse les initiatives d'autres acteurs institutionnels étrangers dans le pays, comme par exemple, le financement de chaires de sciences islamiques dans des départements universitaires italiens par les pays du Golfe, l'Arabie saoudite et Bahreïn en particulier. Cependant, il suffit à ce stade de tenir compte du fait que, si dans un premier temps le conflit intracommunautaire portait sur le profil idéologico-religieux des dirigeants des communautés et sur leur représentativité, c'est-à-dire sur la capacité et la légitimité à représenter les communautés dans ses rapports avec les institutions et la société, l'enjeu s'est ensuite porté sur la question de la formation religieuse, décisive dans le processus de structuration d'un leadership politico-religieux capable de maîtriser non seulement la langue, la culture et le système juridique italiens mais aussi, précisément, les sciences islamiques dans un champ dépourvu de ressources et de capitaux religieux endogènes (Allievi, 2017, p. 33). Les communautés d'origine marocaine et le royaume alaouite ont participé et continuent de participer avec un poids croissant à ce conflit, rééquilibrant et dilatant le champ au sein duquel semble s'affirmer, entre autres, une orientation se référant au traditionalisme malikite, défini comme modéré et compatible avec le contexte italien. Le rééquilibrage et l'assouplissement du champ religieux islamique italien sont rendus possibles par la circulation des savoirs, des pratiques et des sujets religieux. Comme nous l'avons vu, il ne s'agit pas seulement du cas de l'islam marocain et, plus précisément, de l'action du Royaume du Maroc ; il s'agit d'un processus global qui implique de multiples acteurs en relation - dans de nombreux cas même en conflit - les uns avec les autres, dans un processus propre à l'islam global. Ce qui nous intéresse ici, en revanche, c'est que ces dynamiques, si elles sont référées au cas italien et aux sujets examinés plus en détail, créent un espace transnational entre le Maroc, l'Europe et l'Italie. Il s'agit d'un espace d'intervention non seulement pour les institutions politiques marocaines, mais aussi pour une partie des communautés marocaines en Italie, qui n'opèrent pas toujours sur le même horizon des objectifs du Royaume. Ces dernières, à travers l'appropriation des ressources et des capitaux religieux proposés et fournis par la Mère Patrie, sont en mesure d'assumer un leadership politico-religieux, en participant à la gestion du champ religieux islamique italien et à la redéfinition

de l'Islam en Europe, en s'insérant dans le mécanisme de production, de transmission et de circulation des pratiques, des savoirs et des sujets religieux.

Il convient de souligner, pour conclure, que dans cette contribution nous avons accordé une attention particulière aux communautés marocaines et au Royaume du Maroc, dont l'impact n'est pas facile à évaluer sans analyser leurs relations avec d'autres sujets (sociaux, religieux, institutionnels, politiques) qui se bousculent dans l'espace et sur le terrain. Cette contribution s'est limitée à mettre en évidence certains changements et tendances qui, selon les auteurs, devraient et pourraient devenir l'objet d'étude et de recherche d'un débat scientifique actualisé sur l'histoire contemporaine des communautés islamiques en Italie et éventuellement encourager dans l'espace public et la culture italienne l'émergence d'une attention plus vive et d'une attitude plus dynamique à l'égard d'un phénomène qui, en raison des dimensions impliquées, semble concerner de façon étroite bon nombre des défis que la géopolitique de la post-globalisation posera à l'Italie et à l'Europe.

## Bibliographie

- Allievi, S. (2017). L'islam in Europa diventa islam europeo? La produzione di conoscenza islamica in contesto minoritario. In S. Allievi, R. Guolo, & M.K. Rhazzali (a cura di), *I musulmani nelle società Europee. Appartenenze, Interazioni, conflitti* (pp. 33-50). Milano: Guerini e Associati.
- Allievi, S., Guolo, R., & Rhazzali, M.K. (dir.) (2017). *I musulmani nel contesto europeo. Sociologia dell'islam contemporaneo*. Milano: Guerini e Associati.
- Bourdieu, P. (1971). Genèse et structure du champ religieux. *Revue française de sociologie*, 12(3), 295-334.
- Caeiro, A. (2010). The Power of European Fatwas: the Minority Fiqh Project and the Making of an Islamic Counterpublic. *International Journal of Middle East Studies*, 42(3), 435-449.
- Caritas e Migrantes (2022). *XXXI Rapporto Immigrazione 2022. Costruire il futuro con i migranti*. Todi: Editrice Tau.
- Conrad, S. (2016). *What Is Global History?* Princeton: Princeton University Press.
- Conti, B. (2014). *L'Islam en Italie : Les leaders musulmans entre intégration et séparation*. Paris: L'Harmattan.
- De Angelo, C. (2013). The Image of Europe and the Role of its Muslims, as Portrayed in the Contemporary Islamic Debate on Muslim Minorities. *Journal of Muslims in Europe*, 2, 186-207.
- De Angelo, C., & Tolino, S. (2017). Islamic Law and Minorities. *Journal of Arabic and Islamic Studies*, 17, 137-309.
- Di Mauro, N. (2021). *I marocchini e l'islam in Italia. Un campo da contendere*.

- Roma: C.A. Nallino.
- Green, N. (2020). *Global Islam: A Very Short Introduction*. Oxford: Oxford University Press.
- Lacroix, T. (2003). *Espace transnational et territoires. Les réseaux marocains du développement*. Thèse de doctorat en géographie et sciences politiques, Université de Poitiers.
- Lacroix, T. (2014). Conceptualizing Transnational Engagements: A Structure and Agency Perspective on (Hometown) Transnationalism. *International Migration Review*, 48 (3), 643-679.
- Naso, P. (2018). Per un islam 'italiano'. Tra stop and go. In M. El Ayoubi, & C. Paravai (a cura di), *Dall'islam in Europa all'islam europeo* (pp. 70-83). Roma: Carocci.
- Piraino, F. (2016). L'héritage de René Guénon dans le soufisme du XXI<sup>e</sup> siècle en France et en Italie. *Religiologiques*, 33, 155-180.
- Pace E. (2013). *Le religioni nell'Italia che cambia. Mappe e bussole*. Carocci: Roma.
- Pace, E., & Rhazzali, M.K. (2018). Muslim Communities in a Catholic Country: the case of Italy. In W. Abe Ata, & A. Jan Ali (eds.), *Islam in the West: Perceptions and Reactions* (pp. 237-255). Oxford: Oxford University Press.
- Rhazzali, M.K. (2018). In and around the mosque: profile and territory of the Italian Imam. In M. Hashas, N.V. Vinding, K. Hajji, & J.J. de Ruiter (eds.), *The Imamate in Western Europe. Developments, Transformations, and Institutional Challenges* (pp. 379-399). Amsterdam: Amsterdam University Press.
- Rhazzali, M.K. (2019). Vicissitudini dell'Halal e i musulmani d'Italia: tra istituzioni e mercato. *Quaderni di diritto e politica ecclesiastica*, 1, 175-190.
- Rhazzali, M.K., & Di Mauro, N. (2022). Islam en/d'Italie et politiques migratoires marocaines : un champ religieux fragmenté. In F. El Asri, & M. Kolly (eds.), *Are we Europe? Religion, identité et mobilité : étude de cas marocains et turcs* (pp. 33-61). Bruxelles: P. U. Saint-Louis.
- Rhazzali, M.K., & Equizi, M. (2013). Muslims and their worship places. In E. Pace (a cura di), *Religions in a changing Italy. Map and compasses* (pp. 47-72). Roma: Carocci.
- Saint-Blancat, C. (1988). *Nazione e religione fra gli iraniani in Italia*. Padova: C.S.S.R.
- Schiavinato, V. (2017). L'islam: conoscenza e formazione. L'esperienza padovana, in S. Allievi, R. Guolo, & M.K. Rhazzali (a cura di), *I musulmani nel contesto europeo. Sociologia dell'islam contemporaneo* (pp. 171-180). Milano: Guerini e Associati.



# **Doubles absences, doubles présences. Le capital social comme clé de lecture de la transnationalité**

*Andrea Calabretta*

Université de Padoue

Les réseaux sociaux développés par les migrants dans les contextes d'immigration et d'émigration sont considérés essentiels pour comprendre leurs expériences transnationales. En reprenant le concept de capital social de Pierre Bourdieu, la contribution vise à offrir de nouvelles perspectives analytiques pour comprendre les différentes morphologies sociales développées par les migrants à l'intérieur et au-delà des frontières nationales, en saisissant leur relation avec la transnationalité.

## **Les relations comme ressources. Un regard sur le capital social transnational**

L'étude des flux migratoires et des liens entre les communautés émigrées et leurs contextes d'origine a été profondément renouvelée depuis les années 1980 par les théories des réseaux (Castles et al., 2013). Pour Douglas Massey, les réseaux migratoires « consistent en des liens sociaux qui relient les communautés d'origine à des points de destination spécifiques dans les sociétés d'accueil. Ces liens unissent les migrants et les non-migrants dans un réseau complexe de rôles sociaux et de relations interpersonnelles, entretenu par un ensemble informel d'attentes mutuelles et de comportements prescrits » (Massey et al., 1990, p. 139)<sup>1</sup>. Les réseaux parentaux, amicaux, communautaires et associatifs

<sup>1</sup> Sauf indication contraire, les citations provenant de sources bibliographiques et des entretiens ont été traduites par l'auteur.